

PLAN CLE :

NOTE :

TROTTOIR DÉNEIGÉ

23h à 7h
en déneigement
ou 15 min

23h à 7h
en déneigement
ou 15 min

23h à 7h
en déneigement
ou 15 min

LOGO :

SCEAUX :

DATE DU DÉBUT DES TRAVAUX : **DATE DE FIN DES TRAVAUX :**

REVISIONS	
NO.	DESCRIPTIONS
26/09/05	modification pour l'été-croûte
DATE	PAR

SERVICE DU GÉNIE

VILLE DE LÉVIS

PROJET : Règlement Numéro

TITRE : ANNEXE A
Stationnement en période hivernale
Arrondissement
des Chutes-de-la-Chaudière-Est

DESSINÉ PAR : Dine Moriel **PRÉPARÉ PAR :** Léonard Morneau

DATE : 26 septembre 2005 **ECHELLE :** HORIZONTALE : VERTICALE :